



DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2016

COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2016

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2016 et notre information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

TORONTO, le 26 mai 2016 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 2 573 millions de dollars pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2016, en hausse de 71 millions de dollars, soit 3 %, par rapport à un an plus tôt. En excluant un élément précisé⁽¹⁾ comptabilisé l'exercice précédent et dont il est fait mention ci-dessous, le bénéfice net a augmenté de 179 millions de dollars, ou 7 %. Nos résultats rendent compte de l'excellent bénéfice du secteur Gestion de patrimoine, qui a bénéficié de l'intégration de City National Bank (City National), du bénéfice record des Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et du bénéfice à la hausse du secteur Assurances. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une baisse des résultats des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et trésorerie qui avaient enregistré des résultats solides il y a un an. Nos résultats rendent aussi compte de l'incidence favorable du change et des avantages résultant de la gestion de l'efficacité à laquelle nous prêtons encore toute notre attention. Le ratio total de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 0,36 % représente un ratio de 0,32 % de la dotation à la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts douteux et un ratio de 0,04 % de la dotation à l'égard des prêts non encore désignés comme douteux. Le ratio à l'égard des prêts douteux a augmenté de 7 points de base par rapport à un an auparavant, par suite surtout de la faiblesse persistante des prix du pétrole.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 126 millions de dollars, ou 5 %, en raison surtout de la hausse du bénéfice des secteurs Gestion de patrimoine, Assurances, Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, hausse partiellement contrebalancée par une diminution du bénéfice du secteur Services aux investisseurs et trésorerie. Pour le trimestre, la dotation à la provision pour pertes sur créances a grimpé de 50 millions de dollars (37 millions après impôt) en ce qui concerne les prêts non encore désignés comme douteux. Le ratio de dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisé au titre des prêts douteux de 0,32 % est relativement stable par rapport au trimestre précédent.

Notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, calculé conformément à l'accord de Bâle III, s'est amélioré pour atteindre 10,3 %, en hausse de 40 points de base en regard du trimestre précédent.

« Nos résultats du trimestre sont excellents, notre bénéfice ayant dépassé les 2,5 milliards de dollars, ce qui reflète la solidité de la plupart de nos secteurs d'activité. Je suis ravi de notre performance pour le premier semestre, dont le bénéfice est supérieur à 5 milliards de dollars, et ce, malgré un contexte opérationnel difficile, a déclaré Dave McKay, président et chef de la direction de RBC. Soutenue par notre culture et notre engagement envers les clients, à qui nous donnons toute la priorité, RBC continue d'avancer en conservant sa solide position grâce à la stabilité de son modèle d'affaires diversifié, à sa gestion prudente des risques et à sa capacité à gérer les coûts efficacement. »

Deuxième trimestre de 2016 par rapport au deuxième trimestre de 2015

- Bénéfice net de 2 573 millions de dollars (en hausse de 3 % par rapport à 2 502 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,66 \$ (en baisse de 0,02 \$ par rapport à 1,68 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires⁽²⁾ de 16,2 % (en baisse de 310 points de base par rapport à 19,3 %)
- Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie de 10,3 %, calculé en vertu de l'accord de Bâle III (en hausse de 30 points de base par rapport à 10,0 %)

Cumul annuel pour 2016 par rapport au cumul annuel pour 2015

- Bénéfice net de 5 020 millions de dollars (en hausse de 1 % par rapport à 4 958 millions)
- Bénéfice dilué par action de 3,25 \$ (en baisse de 0,08 \$ par rapport à 3,33 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 15,8 % (en baisse de 350 points de base par rapport à 19,3 %)

¹ Les résultats excluant l'élément précisé sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Mesures hors PCGR, en page 3, du présent communiqué portant sur les résultats.

² Cette mesure n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2016.

Résultats excluant l'élément précisé⁽¹⁾ : Deuxième trimestre de 2016 par rapport au deuxième trimestre de 2015

- Bénéfice net de 2 573 millions de dollars (en hausse de 7 % par rapport à 2 394 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,66 \$ (en hausse de 0,05 \$ par rapport à 1,61 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 16,2 % (en baisse de 230 points de base par rapport à 18,5 %)

Résultats excluant l'élément précisé⁽¹⁾ : Cumul annuel pour 2016 par rapport au cumul annuel pour 2015

- Bénéfice net de 5 020 millions de dollars (en hausse de 4 % par rapport à 4 850 millions)
- Bénéfice dilué par action de 3,25 \$ (en baisse de 0,01 \$ par rapport à 3,26 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 15,8 % (en baisse de 310 points de base par rapport à 18,9 %)

L'élément précisé pour le deuxième trimestre de 2015, qui est décrit en page 3, a trait à un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine qui a donné lieu à la reprise d'un écart de conversion comptabilisé précédemment dans les autres composantes des capitaux propres.

Rendement des secteurs d'exploitation au deuxième trimestre de 2016

Le bénéfice net du secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** a atteint un record de 1 297 millions de dollars, en hausse de 97 millions, ou 8 %, par rapport à un an plus tôt. Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens correspond à 1 241 millions de dollars, en hausse de 50 millions, ou 4 %, comparativement à il y a un an, par suite d'une forte croissance de 6 % des volumes dans la plupart des secteurs d'exploitation, de l'avantage d'avoir eu un jour additionnel en février et de la hausse des revenus tirés des services tarifés. Ces facteurs ont été atténués par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la réduction des écarts de taux. Le bénéfice net du secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis s'est établi à 56 millions de dollars, soit une hausse de 47 millions par rapport à un an plus tôt, hausse qui reflète principalement la croissance des revenus tirés des services tarifés et la diminution de la dotation aux provisions à l'égard des activités antillaises. En outre, les résultats d'il y a un an comprenaient une perte de 23 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente de RBC Royal Bank (Suriname) N.V. (activités bancaires de RBC au Suriname).

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises est en hausse de 7 millions de dollars, ou 1 %. Le bénéfice net des Services bancaires canadiens s'est accru de 10 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent parce que la diminution des frais de personnel et l'augmentation des écarts de taux ont été contrebalancées en partie par l'incidence négative de facteurs saisonniers, y compris le fait que le trimestre considéré compte quelques jours de moins, et par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Quant au bénéfice net des Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis, il a reculé de 3 millions de dollars.

Le bénéfice net du secteur **Gestion de patrimoine** se monte à 386 millions de dollars, en hausse de 115 millions, ou 42 %, par rapport à il y a un an en raison de l'intégration de City National, laquelle a contribué à hauteur de 66 millions de dollars au bénéfice net (soit 108 millions⁽¹⁾ exclusion faite de 29 millions après impôt au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles et 13 millions après impôt au titre des frais d'intégration). Les résultats reflètent aussi les avantages tirés de nos activités de gestion de l'efficacité, la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la baisse des coûts de restructuration relatifs au secteur Gestion de patrimoine – International. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la baisse des volumes de transactions attribuable à une diminution des activités des clients.

En regard du trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 83 millions de dollars, ou 27 %, grâce surtout à notre gestion de l'efficacité et aussi en raison d'une diminution de la rémunération variable du fait de la baisse du revenu. La hausse du bénéfice de City National (en raison de la croissance des prêts), la diminution des frais d'acquisition et d'intégration et la hausse des volumes de transactions expliquent aussi l'augmentation du bénéfice net. Ces facteurs ont été atténués par la réduction de l'écart de conversion.

Le bénéfice net du secteur **Assurances** s'élève à 177 millions de dollars, en hausse de 54 millions, ou 44 %, par rapport à il y a un an, en raison essentiellement des profits générés sur les placements liés à nos activités d'assurance vie au Canada et d'une diminution des coûts nets liés aux sinistres des activités d'assurance canadiennes et internationales.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 46 millions de dollars, ou 35 %, par suite d'une économie d'impôt et de la diminution des coûts nets liés aux sinistres des activités d'assurance canadiennes.

Le bénéfice net des **Services aux investisseurs et trésorerie** est de 139 millions de dollars, en baisse de 20 millions, ou 13 %, par rapport à un an plus tôt, surtout à cause des investissements continus en technologies et d'une baisse du

¹ Le résultat de City National excluant l'amortissement des immobilisations incorporelles, ainsi que les coûts d'acquisition et d'intégration, est une mesure hors PCGR qui permet aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance.

bénéfice généré sur les exécutions d'opérations de change (en raison d'une réduction des activités des clients). Ces facteurs ont été atténués par une hausse des bénéfices résultant de la croissance des dépôts des clients et par l'effet favorable de la conversion des devises.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a reculé de 4 millions de dollars, ou 3 %, en raison surtout de la baisse des résultats de la gestion des liquidités et du financement. Ce facteur a été contrebalancé en partie par la hausse des commissions de services de garde et la hausse du bénéfice généré sur les dépôts des clients.

Le bénéfice net du secteur **Marchés des Capitaux** de 583 millions de dollars représente un recul de 42 millions, ou 7 %, par rapport à celui d'il y a un an, surtout en raison de la baisse des résultats de la division Marchés Mondiaux et des Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement du fait d'une diminution des activités des clients, et aussi en raison de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été partiellement compensés par une baisse de la rémunération variable, une réduction des impôts et une augmentation découlant de la conversion des devises.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 13 millions de dollars, ou 2 %, en raison surtout de la croissance des activités de montage de prêts et de titres de participation et des activités de syndication de prêts. Ces facteurs ont été atténués par une hausse des frais de litige et frais juridiques connexes, une baisse de l'écart de conversion et une réduction des activités de fusion et d'acquisition.

La perte nette du secteur **Services de soutien généraux** est de 9 millions de dollars, attribuable surtout à une augmentation de 50 millions de dollars (37 millions après impôt) de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts non encore désignés comme douteux, qui a été grandement compensée par les activités de gestion d'actifs et de passifs. Le bénéfice net d'il y a un an s'était élevé à 124 millions de dollars, résultat qui reflétait en grande partie un profit de 108 millions (avant et après impôt) découlant de la reprise d'un écart de conversion comptabilisé précédemment dans les autres composantes des capitaux propres, en raison de la liquidation d'une filiale américaine, ainsi que les mesures de gestion d'actifs et de passifs. Pour le deuxième trimestre de 2015, ce profit était désigné comme « élément précisé ».

Capital – Au 30 avril 2016, notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, calculé en vertu de l'accord de Bâle III, correspondait à 10,3 %, en hausse de 40 points de base par rapport au trimestre précédent en raison principalement d'importants capitaux autogénérés et de la diminution des actifs pondérés en fonction des risques dans nos portefeuilles exposés au risque de marché.

Qualité du crédit – Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevé à 460 millions de dollars, en hausse de 50 millions, ou 12 %, par rapport au trimestre précédent par suite d'une hausse de 50 millions de dollars (37 millions après impôt) de la dotation liée aux prêts non encore désignés comme douteux. Le total du ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 0,36 %, en hausse de 5 points de base par rapport au trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée au titre des prêts douteux de 410 millions de dollars est stable par rapport au trimestre précédent, alors que le ratio connexe de 0,32 % est relativement stable par rapport au trimestre précédent, n'ayant augmenté que de 1 point de base.

Le total du montant brut des prêts douteux, soit 3 703 millions de dollars, représente une hausse de 583 millions, ou 19 %, par rapport au trimestre précédent, hausse qui résulte surtout d'une augmentation des prêts douteux liés au secteur pétrogazier à la lumière de notre analyse ascendante de ce portefeuille et compte tenu de certains facteurs externes. L'augmentation du montant brut des prêts douteux n'a pas justifié pour autant une augmentation proportionnelle de la provision, en raison de nos créances de rang supérieur et des sûretés reçues. Le total du ratio du montant brut des prêts douteux correspond à 0,71 %, en hausse de 12 points de base par rapport au trimestre précédent.

Mesures hors PCGR

Les résultats et les mesures qui excluent :

- un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) pour le deuxième trimestre de 2015, qui découle de la reprise d'un écart de conversion comptabilisé précédemment dans les autres composantes des capitaux propres, en raison de la liquidation d'une filiale américaine, et
- une somme de 29 millions de dollars (après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles et une autre de 13 millions (après impôt) au titre des frais d'intégration pour le deuxième trimestre de 2016, relatifs à notre acquisition de City National, sont des mesures hors PCGR.

Compte tenu de la nature et de l'objectif de notre cadre d'information de gestion, nous utilisons et présentons certaines mesures financières hors PCGR qui ne sont pas définies, qui n'ont aucune définition normalisée en vertu des PCGR et qui pourraient ne pas être comparables à des informations semblables présentées par d'autres institutions financières. Nous sommes d'avis que le fait de ne pas tenir compte de cet élément précisé dans nos résultats donne une mesure plus

représentative des résultats d'exploitation courants, permet aux lecteurs de mieux comprendre notre performance et devrait accroître la comparabilité des différentes périodes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2016.

Bénéfice net, excluant l'élément précisé				Pour le trimestre clos le 30 avril 2015			Pour le semestre clos le 30 avril 2015		
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	Données présentées	Reprise d'un écart de conversion	Données ajustées	Données présentées	Reprise d'un écart de conversion	Données ajustées	Données présentées	Reprise d'un écart de conversion	Données ajustées
Bénéfice net	2 502 \$	(108) \$	2 394 \$	4 958 \$	(108) \$	4 850 \$			
Bénéfice de base par action	1,68 \$	(0,07) \$	1,61 \$	3,34 \$	(0,07) \$	3,27 \$			
Bénéfice dilué par action	1,68 \$	(0,07) \$	1,61 \$	3,33 \$	(0,07) \$	3,26 \$			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	19,3 %		18,5 %	19,3 %		18,9 %			

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) aux États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, ainsi que les déclarations de notre président et chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, les risques liés à l'assurance, à la conformité à la réglementation, aux activités d'exploitation, aux stratégies, à la réputation, au contexte juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques systémiques et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel 2015 et à la rubrique Gestion du risque du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2016; la faiblesse des cours du pétrole et du gaz; les niveaux d'endettement élevés des ménages canadiens; l'exposition à des secteurs plus volatils comme les prêts en immobilier commercial et le financement avec endettement; la cybersécurité; la lutte contre le blanchiment d'argent; la conjoncture commerciale et économique au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements; le risque fiscal et la transparence; et le risque environnemental.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, sous la rubrique Perspectives et priorités de notre rapport annuel 2015, et sont mises à jour à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2016. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel aux actionnaires de 2015, ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2016.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives connexes, de l'information financière supplémentaire, ainsi que notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2016 en visitant notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence sur les résultats trimestriels aura lieu le jeudi 26 mai 2016, à 8 h 30 (HAE), et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le deuxième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/events-presentations.html, ou en composant le 416-340-2217 ou le 1-866-696-5910 et en entrant le code d'accès 3790341#, entre 8 h 20 et 8 h 25 (HAE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur le site Web de RBC peu après la conférence téléphonique. Il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 26 mai 2016 à 17 h (HAE), et ce, jusqu'au 23 août 2016 en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html ou en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 et en entrant le code d'accès 2318221#.

Renseignements aux médias

Claire Holland, directrice principale, Communications, claire.holland@rbc.com, 416-974-2239 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

Renseignements aux investisseurs

Amy Cairncross, vice-présidente et chef, Relations avec les investisseurs, amy.cairncross@rbc.com, 416-955-7803

Stephanie Phillips, directrice principale, Relations avec les investisseurs, stephanie.phillips@rbc.com, 416-955-7809

Asim Imran, directeur principal, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416-955-7804

Brendon Buckler, directeur associé, Relations avec les investisseurs, brendon.buckler@rbc.com, 416-955-7807

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est la plus importante banque au Canada, et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale, au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Nous comptons plus de 80 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 16 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 36 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com. RBC contribue à la prospérité des collectivités et appuie une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des commandites et le travail bénévole de ses employés. En 2015, RBC a versé plus de 121 millions de dollars à des initiatives communautaires partout dans le monde.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada et/ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.